

BAREME DES HONORAIRE DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 8 novembre 2025

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 49 999 € : 6 000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 50 000 € et 124 999 € : 7 500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 125 000 € et 149 999 € : 8 500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 150 000 € et 199 999 € : 9 900 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 200 000 € et 299 999 € : 5.00 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 300 000 € : 4.50 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Société MERY SANSON , MERY SANSON au capital de 40000 Euros € - Siège social : 72 RUE LOUIS MOREAU ETAMPES - RCS EVRY n° 423 024 306 - Carte professionnelle Transaction n° 836.223 délivrée par CCI

Garant : SO.CA.F , 26 Avenue de SUFFREN 75015 PARIS